



Les porte-parole de l'Alliance syndicale de la construction. De gauche à droite : Ted McLaren, président de la CSN–Construction, **Michel Fournier**, président de la **CSD Construction** et Donald Fortin, directeur général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction–International.

Une étape est franchie : l'Alliance syndicale de la construction propose une première rencontre de négociation

Montréal, le mercredi 27 septembre 2006 -- Une étape en vue du renouvellement des conventions collectives de l'industrie de la construction vient d'être franchie. Le 27 septembre, la **CSD Construction**, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction – International (CPQMC–International) et la CSN–Construction ont proposé une première rencontre de négociation aux représentants des associations patronales de notre industrie. L'Alliance syndicale regroupant les 3 organisations souhaite donc déposer aux porte-parole patronaux, le 12 octobre, à Laval, un projet de protocole de négociation pour les clauses communes aux quatre conventions collectives. De plus, l'Alliance syndicale de la construction veut également remettre les protocoles de négociation pour les quatre secteurs d'activité de notre industrie : Résidentiel, Institutionnel / Commercial, Industriel et Génie civil / Voirie.

Mandat de négociation

À la suite des résultats obtenus lors du dernier scrutin syndical, la **CSD Construction**, le Conseil provincial International et la CSN–Construction réunissent la majorité requise par l'article 42 de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* afin d'entreprendre les négociations entourant le renouvellement des conventions collectives.

Les conventions collectives viennent à échéance le 30 avril 2007.